

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS BEAUME-DROBIE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

N°C-202404-049

Du 8 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le huit du mois d'avril, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente à Vernon, sous la présidence de Monsieur Christophe DEFFREIX, Président.

Etaient présents : THIBON Jean-François, GONTIER Philippe, PANTOUSTIER Brigitte, DEYDIER BASTIDE Jean-Marc, CARRIER Martine, POUGET TIRION Dominique, BERRES Thierry, MARCHAL Yannick, MOZZATTI Albert, ALLANO Marie-Claude, GOUBE Julien, COULANGE François, DUCLOUX Sébastien, DEFFREIX Christophe, AUDIBERT François, SALEL Matthieu, CHABANE Francis, CHOTIN Marie Hélène, PIERRARD TEYSSIER Nadine, L'HERMINIER Raoul, TALAGRAND Michel, PARMENTIER Luc, BELVA Nathalie, PRANDI Patrice, PIOLAT Didier, MAZILLE Didier, FAURE Alexandre.

Pouvoir : THIBON Jean-François (pouvoir de DUCROS Loïc), PARMENTIER Luc (pouvoir de LASTELLA Carole), PANTOUSTIER Brigitte (pouvoir de CHASTAGNIER Geneviève), CHOTIN Marie Hélène (pouvoir de PLANET Olivier), TALAGRAND Michel (pouvoir de LACOUR Gladie), DEYDIER BASTIDE Jean-Marc (pouvoir de ROUSTANG Yves), DEFFREIX Christophe (AUZAS Vincent), CARRIER Martine (pouvoir de LAPORTE Jean-Pierre), POUGET TIRION Dominique (pouvoir de DJIANN Nicole), GONTIER Philippe (pouvoir de BOISSIN Eric), AUDIBERT François (pouvoir de BALAZUC Christian), GOUBE Julien (pouvoir de PIC Gabriel), MAZILLE Didier (pouvoir de MANFREDI VIELFAURE Pascale).

Nombre de conseillers en exercice : 41

Nombre de conseillers présents : 27

Pouvoir : 13

Date de la convocation 2 avril 2024

A été élu secrétaire : DEYDIER-BASTIDE Jean Marc

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire peut délibérer.

OBJET : AFFECTATION DE RESULTAT 2023 : BUDGET ANNEXE SPANC (M49)

Le Président, après avoir rappelé les résultats du Compte Administratif 2023 pour ce budget, propose de les affecter de la manière suivante :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		20 282,26 €		13 443,74 €	0,00 €	33 726,00 €
Opérations de l'exercice	59 830,64 €	44 932,61 €	29 214,12 €	26 694,41 €	89 044,76 €	71 627,02 €
TOTAUX	59 830,64 €	65 214,87 €	29 214,12 €	40 138,15 €	93 176,10 €	105 353,02 €
Résultat de clôture		5 384,23 €		10 924,03 €		16 308,26 €
		Résultat cumulé d'investissement	10 924,03 €			
		Restes à réaliser en investissement				
		Solde des restes à réaliser 2022				
		Excédent cumulé de fonctionnement	5 384,23 €			
		Reporte la somme de	10 924,03 €			au compte 001 Excédent d'Investissement reporté
		Affecte la somme de				au compte 1068 Investissement
		Reporte la somme de	5 384,23 €			au compte 002 Excédent de fonctionnement reporté

Le conseil communautaire,
Où l'exposé du président,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, décide de :

Adopter sur la base des résultats du Compte Administratif 2023 du budget annexe « SPANC » l'affectation de résultat telle que présentée ci-dessus.

Fait et délibéré à Joyeuse, les jour, mois et an que dessus.

Au registre suivent les signatures.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Christophe DEFFREIX

Président

Jean Marc DEYDIER BASTIDE

Secrétaire de séance

